

Communiqué de presse

1^{er} Gouvernement francophone bruxellois thématique Sport et Culture

Le Gouvernement francophone bruxellois a inauguré ce 13 janvier 2016, le lancement d'une série de Gouvernements thématiques dont la première session a débuté par les thèmes du Sport et de la Culture. Ce Gouvernement s'est tenu au Brass, la Maison des Cultures de Forest, en présence de différents opérateurs culturels et représentants d'associations sportives.

A l'agenda culturel du Gouvernement francophone bruxellois : du cirque, de la bande-dessinée, du cinéma, du théâtre, de l'humour, des ateliers créatifs, des jouets, la remise des prix de la Diversité et de l'octroi du label d'Utilité publique. Cette session s'est déroulée dans un esprit convivial de rencontre, d'ouverture, de solidarité et de très grande proximité entre tous les Bruxellois.

Au niveau sportif : un plan stratégique a été élaboré, il guidera la politique menée par le Gouvernement francophone bruxellois. Suite à ce gouvernement, de nouveaux appels à projets visant à inciter la pratique sportive là où elle fait défaut seront lancés. De nouvelles orientations claires en matière de soutien aux infrastructures sportives ont pu être dégagées et un accent particulier a été mis sur la jeunesse bruxelloise.

Les sessions suivantes mettront à l'honneur d'autres compétences phares telles que la Formation professionnelle et l'Enseignement, la politique relative aux personnes handicapées, la santé, la cohésion sociale ou encore l'Action Sociale...

L'objectif vise à insuffler une nouvelle dynamique et aussi à donner un éclairage nouveau à la COCOF qui représente et œuvre au quotidien pour le bénéfice de plus d'un million de francophones bruxellois.

Par ailleurs, ces gouvernements thématiques récurrents permettront de mettre en exergue les synergies ainsi que les transversalités entre les actions et les politiques menées par les pouvoirs publics sur le territoire bruxellois.

Aujourd'hui plus qu'hier, la politique culturelle joue un rôle de moteur de l'innovation sociale, de vecteur d'échanges et de dialogues. Ce déploiement doit aussi s'appliquer à la politique sportive de façon ambitieuse et structurée au bénéfice du bien-être et de la santé de tous les Bruxellois.

Ces ambitions permettront de polariser de manière encore plus efficiente les 13,15 millions d'euros qui seront investis en 2016 dans la Culture par la COCOF ainsi que les 13 millions investis dans le Sport conjointement par la COCOF et la Région de Bruxelles-Capitale.

CABINET DE CÉCILE JODOGNE

Les chiffres attestent d'ailleurs d'eux-même de l'attention particulière qui y est portée. En effet, depuis le début de la législature, l'augmentation des moyens dédiés à la Culture s'élève à 2 millions d'euros, soit une augmentation de 18,5 % en 1 an et demi à peine. En sport, les moyens inscrits au budget de la COCOF ont augmenté de 25 % de 2015 à 2016. Au niveau régional, une enveloppe de 1,6 millions est à présent consacrée aux infrastructures sportives de proximité libre d'accès.

Une nouvelle gouvernance est en marche.

Le Gouvernement francophone bruxellois entend défendre une nouvelle forme de gouvernance plus transparente, cohérente et efficace. Un vaste processus de simplification ainsi qu'une sécurisation des opérateurs via des conventions pluriannuelles.

1^{er} GOUVERNEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS THEMATIQUE CULTURE ET SPORT

Les principales décisions prises par la Ministre-Présidente du Gouvernement francophone bruxellois, Fadila Laanan, ce mercredi sont les suivantes:

En Culture :

- la participation active à l'année thématique consacrée à la Diversité en RBC;
- l'octroi des prix de la Diversité et du label d'Utilité publique à toute initiative ou création à valeur pédagogique;
- le lancement d'un appel à projets autour du dialogue interculturel;
- le soutien aux CPAS de la RBC dans leur politique d'intégration sociale par l'action théâtrale;
- le soutien actif au secteur des arts du Cirque et celui des cafés-théâtres;
- le redéploiement du Musée du Jouet.

En Sport :

- la révision du règlement relatif à la subsidiation des clubs sportifs ainsi que le cadre légal régissant les investissements en petites infrastructures sportives privées ;
- le lancement de plusieurs appels à projets selon des axes précis, dont le premier sera dédié au handisport ;
- l'initiation et le développement de la concertation avec les partenaires institutionnels compétents.

Pour la Ministre-Présidente du Gouvernement francophone bruxellois chargée du Sport et de la Culture, Fadila Laanan : *Le Gouvernement francophone bruxellois a inauguré ce 13 janvier 2016 le lancement d'une série de gouvernements thématiques. L'objectif poursuivi vise à insuffler une nouvelle dynamique, à déployer des projets mobilisateurs mais aussi à donner un éclairage nouveau à la COCOF qui représente et œuvre au quotidien au bénéfice de plus d'un million de francophones bruxellois. Ces Gouvernements thématiques permettront des synergies entre les politiques menées par les pouvoirs publics sur le territoire bruxellois.*

CABINET DE CÉCILE JODOGNE

Pour Cécile Jodogne, Ministre chargée de la politique de la Santé, l'art et la Culture doivent être considérés comme approches thérapeutiques via un soutien renforcé en 2016 aux initiatives utilisant l'art et la Culture comme approches thérapeutiques.

Deux publics cibles sont particulièrement visés :

- D'une part, les enfants et adolescents malades et hospitalisés qui subissent des traitements lourds, hors du cadre familial. Pour les distraire de ce quotidien et leur donner l'occasion de communiquer, plusieurs associations interviennent en milieu hospitalier en proposant des visites de clowns ou des activités participatives adaptées et basées sur divers modes d'expression artistique tels que le conte, la musique, le théâtre.
- D'autre part, les personnes adultes atteintes de troubles psychiques. Ces publics souffrent de solitude affective, sociale et relationnelle pouvant provoquer une baisse de l'estime personnelle, l'évitement et le repli sur soi, voire des troubles dépressifs ou de la violence. Afin de permettre la revalidation culturelle et sociale de ces personnes, les associations organisent des ateliers artistiques, de même que des activités théâtrales ou de musicothérapie.

En outre, un appel à projets 2016 en matière de promotion de la Santé visant à mobiliser diverses formes d'expression culturelle et artistique, et notamment le théâtre, afin de contribuer aux priorités de promotion de la santé.

Le futur plan de Promotion de la Santé ciblera les thématiques suivantes : la promotion des attitudes saines, la prévention et la réduction des risques pour les infections sexuellement transmissibles et les drogues .

C'est l'occasion d'imprimer une nouvelle dynamique de sensibilisation, favorisant les ponts entre la santé et la culture, tout en mobilisant diverses formes d'expression culturelle et artistique, et notamment le théâtre dans le cadre d'une approche de promotion de la santé. Il s'agit de soutenir des initiatives innovantes, d'envergure locale ou régionale, permettant de contribuer aux priorités de promotion de la santé, en développant diverses formes d'expression culturelle ou artistique qui permettent la créativité et la participation effective des publics concernés et répondent à l'un des axes suivants : réduction des inégalités sociales de santé, développement de la participation des publics, soutien à la prise de parole, développement de l'esprit critique, sensibilisation aux divers déterminants de la santé.

Pour Cécile Jodogne : Qu'il s'agisse d'enfants hospitalisés ou d'adultes souffrant de troubles psychiques, l'art peut offrir une bulle d'air, non seulement pour les malades, mais également pour leur entourage. L'art est un instrument original de communication, un moyen d'aller vers les autres. C'est pourquoi je veux soutenir les projets qui combinent culture, art et thérapie.

Pour la Ministre en charge des Personnes handicapées, de l'Action sociale et des Familles, Céline Fremault, les priorités en Culture sont les suivantes :

- Favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les lieux et les événements culturels subventionnés.
- Réaliser un programme d'accès facilité à la Culture et au Sport pour les populations migrantes en Région bruxelloise

CABINET DE CÉCILE JODOGNE

En matière Sport, la priorité sera accordée au lancement de l'appel à projets « Handisport » en 2016 en vue de soutenir des événements favorisant l'activité sportive des personnes en situation de handicap en Région bruxelloise.

Selon la Ministre en charge des Personnes handicapées, de l'Action sociale et des Familles, Céline Fremault : *Il est essentiel de favoriser, dans la lignée de l'Handiplan¹, la prise en compte de la dimension handicap dans l'élaboration et l'application des politiques. Quelques exemples concrets : toutes les subventions du gouvernement francophone bruxellois pour l'organisation d'événements culturels seront accordées dorénavant en recommandant que l'événement soit accessible aux personnes en situation de handicap. L'inclusion des personnes en situation de handicap passera également par la pratique du sport. Un appel à projets Handisport pour l'année 2016 s'adressera notamment au secteur sportif, aux communes et associations du secteur handicap pour organiser des événements ponctuels qui favorisent l'épanouissement et repoussent les limites des personnes en situation de handicap. Enfin, au niveau de mes compétences en Action sociale, il s'agira, à l'instar du projet article 27, de permettre aux migrants d'avoir accès au sport et à la culture. C'est une manière d'associer ces populations à la dynamique de notre Capitale et de faciliter leur intégration.*

Pour Didier Gosuin, Ministre chargé de la Formation professionnelle : *Si les acteurs bruxellois de la formation offrent une large palette de formations tant dans le secteur de la Culture que du Sport, il faut encore développer les synergies entre ces secteurs et l'accueil de stagiaires.*

C'est pourquoi, des clauses spécifiques « formation » seront intégrées dans les conventions avec les institutions culturelles et sportives financées par le Gouvernement Francophone Bruxellois.

Ces clauses, soutenues financièrement, viseront l'accueil des chercheurs d'emploi et des jeunes en formation en alternance, en formation en entreprise et en stage.

Pour Rudi Vervoort, Ministre chargé de la Cohésion sociale et du Tourisme : *la culture est au cœur des dispositifs favorisant le bien vivre et le faire ensemble. L'objectif depuis de nombreuses années de la cohésion sociale est de permettre aux citoyens de porter des projets ensemble et, de la sorte, de se rencontrer et d'apprendre à faire en commun alors qu'au départ peu de choses étaient partagées. Nous vivons dans une capitale où l'interculturalité doit être favorisée. En tant que Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, je suis heureux que la COCOF mette de la cohérence et du contenu dans ses compétences afin que nous puissions, demain, permettre à tous les acteurs du paysage bruxellois de bien travailler ensemble.*

* Le Handiplan, adopté en juillet 2015, a pour objectif de favoriser la mise en place d'une politique d'handistreaming en Région de Bruxelles-Capitale pour la législature 2014-2019. Le principe d'Handistreaming vise à intégrer la dimension « handicap » lors de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation des politiques menées et soutient l'implication et la collaboration de la société civile aux mesures politiques. L'objectif est que la personne handicapée ait accès aux services généraux destinés à l'ensemble de la population.